

**Emmanuel
TEYSSIEUX**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U. Gestion Fiscale

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**Marie-Laure
DESCOURVIERES**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Elodie THIBERT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bureau de Dole
artaud.associes@artaud.fr

☎ 03.84.82.28.50

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr

☎ 03.81.53.47.47

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr

☎ 03.80.53.92.65

www artaud.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE DOLE TERRITOIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme décrit dans la note « Etat des amortissements » de l'annexe L « Informations sur les règles et méthodes comptables », l'association a constitué une provision pour dépréciation d'un montant de 36 017.47 € correspondant aux risques d'impayés en 2024 liés aux remboursements des prêts d'honneur accordés. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par l'association et nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- Votre association détient des apports avec droit de reprise pour un montant total de 1 245 484 €. Nos travaux ont consisté à vérifier que la note de l'annexe « Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels » donne une information appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

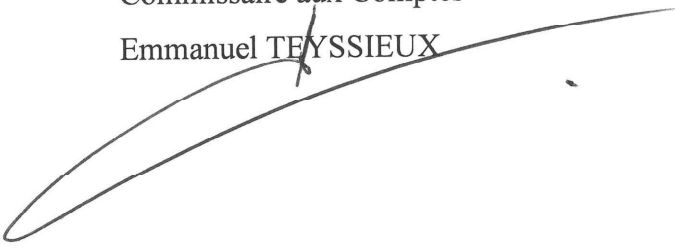
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dole, le 8 mai 2025

Pour le Cabinet ARTAUD & Associés

Commissaire aux Comptes

Emmanuel TEYSSIEUX



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- BILAN ACTIF ASSOCIATION -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 917	2 853	1 064	51
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 180 664	76 092	1 104 572	964 049
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 184 581	78 944	1 105 636	964 100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations	35 199		35 199	30 282
Autres créances				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	550 257		550 257	738 359
Disponibilités				
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	21		21	438
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	585 476		585 476	769 078
TOTAL ACTIF	1 770 057	78 944	1 691 112	1 733 178

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- BILAN PASSIF ASSOCIATION -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires	280 128	474 474
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise	280 128	474 474
Fonds statutaires	1 162 060	1 245 484
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise	1 162 060	1 245 484
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	270 916	13 959
Report à nouveau	-42 794	-25 813
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)		
Situation Nette (sous-total)	1 670 311	1 708 105
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	1 670 311	1 708 105
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	246	102
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 634	5 601
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 935	18 375
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie	986	995
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	20 802	25 074
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 691 112	1 733 178

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations	18 100	19 050
Ventes de biens	15 558	8 200
Ventes de prestations services		
Dont parrainages	133 783	130 829
Subventions d'exploitation		
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable	5 210	5 725
Ressources liées à la générosité du public	5 210	5 725
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	1	7
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)	172 652	163 811
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)	48 331	43 739
Autres achats et charges externes (3)		
Aides financières	605	521
Impôts, taxes et versements assimilés	109 108	100 729
Salaires et traitements	37 323	34 941
Charges sociales	337	278
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	607	606
Autres charges		
Total des charges d'exploitations (II)	196 310	180 814
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-23 658	-17 003
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	3 045	2 544
Autres intérêts et produits assimilés (5)	21 104	10 129
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	24 149	12 673

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	36 017	22 984
Intérêts et charges assimilées (6)	7 737	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	43 755	22 984
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	-19 606	-10 311
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-43 264	-27 313
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	470	1 744
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)	470	1 744
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		244
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)		244
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	470	1 501
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	197 271	178 228
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	240 065	204 041
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 794	-25 813
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	43 405	41 925
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	43 405	41 925
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature	43 405	41 925
Personnel bénévole		
TOTAL	43 405	41 925

ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

ANNEXE COMPTABLE

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexes

<u>Annexe A</u>	Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels
<u>Annexe B</u>	Présentation des contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat
<u>Annexe C</u>	Informations relatives aux contributions volontaires sur leur nature et leur valorisation
<u>Annexe D</u>	Méthodes de quantification et de valorisation retenues des contributions en nature
<u>Annexe E</u>	Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)
<u>Annexe F</u>	Répartition de la trésorerie (NIF)
<u>Annexe G</u>	Tableau ANC 2018-06 de variation des fonds propres
<u>Annexe H</u>	Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)
<u>Annexe I</u>	Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe J</u>	Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe K</u>	Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe L</u>	Informations sur les règles et méthodes comptables
<u>Annexe M</u>	Présentation des activités et mission

Annexe A : Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels

	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres	17 084,00	196 805,00
Fonds propres sans droit de reprise	282 669,00	277 670,00
Fonds propres avec droit de reprise *	1 245 484,00	1 245 484,00
Autres réserves		
Report à nouveau	270 916,00	13 959,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 42 794,00	- 25 813,00
TOTAL	1 773 359,00	1 708 105,00

* dont 130 000€ arrivés à terme en octobre 2021 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en aout 2022 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en juin 2023 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en avril 2023 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en mai 2024 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en novembre 2024 et non remboursés à ce jour

Annexe B : Présentation des contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		43 405,00
Bénévolats		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		43 405,00
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	43 405,00	
TOTAL	43 405,00	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél. 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Annexe C : Informations relatives aux contributions
volontaires sur leur nature et leur valorisation**

CNV	2024
<i>Contributions</i>	
dons en nature	
prestation en nature	
bénévolat	43 405,00
total	
<i>Charges</i>	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	43 405,00
TOTAL	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe D : Méthodes de quantification et de valorisation retenues des contributions en nature

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 637 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément et des réunions - rencontres et 87 heures au titre du parrainage. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 60 €/heure correspond à un montant de 43 405€.

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe E : Décomposition du compte de résultat par activité (NiF)

	2024			
	total	fonction- nement	prêts	autres activités
produits exploitation	172 652,00	172 652,00		
charges exploitation	196 310,00	196 310,00	-	
résultat exploitation	- 23 658,00	- 23 658,00	-	-
produits financiers	24 149,00	3 045,00	21 104,00	
charges financières	43 755,00		43 755,00	
resultat financier	- 19 606,00	3 045,00	- 22 651,00	-
produits exceptionnels	470,00	60,00	410,00	
charges exceptionnelles	-	-		
résultat net	- 42 794,00	- 20 553,00	- 22 241,00	-

ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe F : Répartition de la trésorerie (NIF)

Au 31/12/2024 , la trésorerie se décompose ainsi
selon la méthode préférentielle préconisée par la
Norme Initiative France

trésorerie	31/12/2024
	montant
trésorerie prêts	411 058,22
trésorerie fonctionnement	138 952,07
total	550 010,29

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe G : Tableau ANC 2018-06 de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
fonds propres sans droit de reprise	474 474		5 000	199 346	280 128
fonds propres avec droit de reprise	1 245 484			83 424	1 162 060
ecarts de reevaluation					
réserves					
report à nouveau	13 959		256 957	-	270 916
excédent ou déficit de l'exercice	-	25 813			-
situation nette					
fonds propres consommables					
subventions d'investissement					
provisions réglementées					
TOTAL	1 708 105		5 000	-	1 670 311

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe H : Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)

concours publics subventions	2024			2023		
	concours publics	subvent exploit	subvent invest	concours publics	subvention exploit	subvent invest
Union Européenne						
Etat		8 687,42			8 991,28	
Conseil Régional		48 087,12			49 846,04	
Intercommunalités		77 008,24			71 991,76	
Autres					-	
TOTAL		133 782,78			130 829,08	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe I : Effectif moyen (ANC 2014-03 et

L'effectif moyen est exprimé en ETP
(équivalent temps plein) et comprend les
les mises à disposition des personnes et les
bénévoles concourant à l'activité

effectif	2024
cadres	2,33
non cadres	-
<i>sous total</i>	2,33
personnel m-à-d facturées	-
personnel m-à-d CVN	
sous-total	-
bénévolat	0,40
total général	2,73

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Annexe J : Information sur les rémunérations
des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)**

Au cours de l'exercice, les membres des organes
d'administration et de direction ont perçu des

perçu des rémunérations pour les montants et
le nombre de personnes concernées

rémunérations des dirigeants	31.12.2024	
	montant	quantité
administrateurs		
directeurs	45 963,00	1,00
total	45 963,00	1,00

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Annexe K : Honoraires du commissaire aux
comptes (ANC 2014-03 et NIF)**

honoraires CAC	31.12.2024
certification des comptes	2 760,00
autres missions	
total	2 760,00

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerciales à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, mentionnées ci-après,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES :

Engagements hors bilan :

Nombres de prêts d'honneur engagés et non encore décaissés au 31/12/2024 : 20

Montants en euros des prêts d'honneur engagés et non décaissés au 31/12/2024 : 159 700€

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Les nouveaux prêts consentis en 2024, ont une valeur de 508 800€ et concerne 62 dossiers pour une valeur moyenne de 8 206€

ETAT DES PROVISIONS

Une dotation pour risques d'impayés de 36 017,47 € a été constatée pour les dossiers suivants :

ALBOT reste dû 4 001,95€, provisionné à 50%	2 000,98 €
CONTENT reste dû 9 374,85€, provisionné à 100%	9 374,85 €
COYER reste dû 5 296,20€, provisionné à 75%	3 972,15 €
SANTOS reste dû 9 259€, provisionné à 100%	9 259,00 €
ROLLAND reste dû 13 298,34€, provisionné à 75%	9 822,64 €
BLANCHARD reste dû 3 175,69€, provisionné à 50%	1 587,85 €

L'état des provisions pour dépréciation de prêt à l'actif du bilan se présente ainsi :

Dépréciation des prêts	31/12/2024	31/12/2023
Création	31 619	36 287
Transition	20 669	-
Covid	23 802	24 891
Total	76 091	61 178
Dotation	36 017	22 984
Reprise	21 104	10 129

Sur l'exercice 2024,

- 7737,47€ passé en perte
- Aucun prêt n'a été repris sans être utilisés

Les dépréciations des prêts sont provisionnées sur le montant net de la garantie selon la régle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

ÉTAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	Fonctionnement	Gestion du fonds de prêt
Prêts	1 180 664		1 180 664
produits à recevoir	35 199	35 199	
Charges constatées d'avance	21	21	
Totaux	1 215 884	35 220	1 180 664

ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant Brut	Fonctionnement	Gestion du fonds de prêt
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	246	246	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 634	5 634	
Personnel et comptes rattachés	6 821	6 821	
Sécurité sociale et autres organismes	7 006	7 006	
Autres impôts et taxes	108	108	
Produits constatés d'avance	986	986	
TOTAUX	20 801	20 801	0

VALORISATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La valorisation des heures de bénévolats a été ainsi estimée :

723 heures à 60€ soit 43 380€ dont le détail est le suivant :

Comités :	24 570 €
Parrainage	5 215 €
Réunions-rencontres	9 690 €
Ecole de la création	3 930 €

en 2024, les frais engagés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont été réglés pour la somme de 18 957€

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe M : Présentation des activités et mission

Notre association Initiative Dole Territoires est l'une des 214 plateformes associatives réparties sur tout le territoire métropolitain et outremarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiels « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification,

- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale,
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022-2025.

Concrètement sur l'exercice 2024, notre association locale a porté 62 projets correspondant à 508 800€ de prêts personnels accordés.

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Emmanuel
TEYSSIEUX**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U. Gestion Fiscale

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**Marie-Laure
DESCOURVIERES**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Elodie THIBERT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bureau de Dole
artaud.associés@artaud.fr
☎ 03.84.82.28.50

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr
☎ 03.81.53.47.47

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr
☎ 03.80.53.92.65



artaud.fr

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons
notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été
données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons
été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à
nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres
conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de
commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue
de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard
de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes
relative à cette mission.

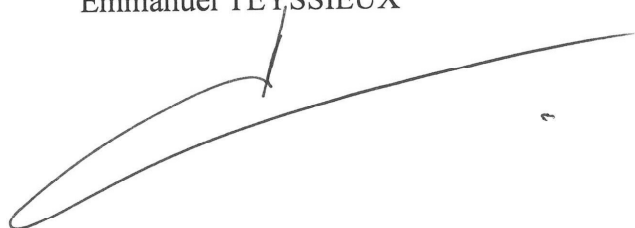
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Dole, le 8 mai 2025

Pour le Cabinet ARTAUD & Associés,
Commissaire aux comptes,

Emmanuel TEYSSIEUX

A large, fluid handwritten signature in black ink, starting with a large loop and extending to the right.